

## **Retour d'expériences sur le festival Un Autre Regard avec sa productrice et chargée de l'accessibilité, Diane Maroger**

par Nadia Meflah

### **Quelles étaient tes attentes pour ce nouveau festival ?**

Depuis 2003, Retour d'image organise un festival en Ile de France sur la thématique cinéma et handicap et dont tous les films sont adaptés. Mais pour la première édition du festival Un Autre Regard, il y avait plusieurs enjeux nouveaux. Avant d'entrer dans le détail, je résumerai quels étaient les objectifs à atteindre en trois points:

- 1 - Concevoir un évènement aussi accessible que possible pour les spectateurs handicapés, dans un esprit convivial pour tous, avec la perspective de "l'accessibilité universelle" ;
- 2 - S'interroger à tous les niveaux sur les enjeux de la représentation des personnes handicapées au cinéma, en présence d'une vraie mixité de spectateurs, valides et en situation de handicap. En ne négligeant pas la question du casting des acteurs en situation de handicap ;
- 3 - Attirer et intéresser à ce festival aussi bien les professionnels de l'industrie cinématographique que le grand public.

Maintenant, je voudrais revenir sur cette notion d'accessibilité universelle. En l'occurrence le vrai challenge du festival Un Autre Regard, par rapport à ce que faisait auparavant Retour d'image, a été d'expérimenter la chaîne de production des mesures d'accessibilité des films que sont l'audiodescription et le sous-titrage version sourds et malentendants (VSM) pour le numérique.

En effet le CinéMarine de Saint Gilles Croix de Vie est le premier cinéma français à avoir été équipé en numérique. Et pour nous, au niveau des laboratoires, il fallait commander des adaptations s'intégrant aux "pistes 7 et 8" des copies numériques (dites DCP), que d'autres cinémas pourraient utiliser après le festival pour faire des séances accessibles. Nous avons rapidement pris conscience que le budget du festival ne permettrait pas de faire toutes les adaptations pour la copie DCP, mais au moins certaines : les films **Rumba** et **Michel Petrucciani** ont donc été adaptés en DCP, et la plupart des autres films ont été adaptés pour le Béta numérique. Le test a été révélateur : il n'y avait jamais eu dans ce cinéma là de projections audiodécrites et il a fallu chercher techniquement comment faire sortir du serveur la piste audiodécrite de manière isolée, afin de la retransmettre dans les casques sans fils qu'utilisent les non voyants, et non dans la salle avec le film. Le projectionniste du CinéMarine, Mickael Neveu, et notre régisseur, Dominique Viviani, y ont énormément travaillé en amont et pour le festival cela a fonctionné à merveille! Ils peuvent donc être de bon conseil pour les cinémas équipés en numérique qui souhaitent proposer une offre de films audiodécrits et sous-titrés. Je peux ajouter aussi que mettre en œuvre cette accessibilité universelle implique

d'ajouter un certain nombre de postes techniques et humains à ceux d'un festival ordinaire, à savoir un régisseur copies chargé des relations avec les laboratoires, une équipe d'audiodescripteurs et de comédiens encadrés au niveau artistique pour interpréter l'audiodescription, des interprètes en Langue des signes et des transcripateurs des débats opérant à distance. Cela correspond à 50 % du budget du festival.

### **Tu évoques la question de la représentation des personnes handicapées...**

Le dispositif d'accessibilité des séances et le choix des films étaient cruciaux. Retour d'image le fait depuis plusieurs années, mais grâce à la volonté de Roselyne Bachelot et de Frédéric Mitterrand, nous avons plus de moyens pour choisir les films que nous voulions voir y compris au niveau international. La programmation contient des inédits, dont certains jamais montrés en France, au côté de classiques et de films récents. Il y avait matière à satisfaire tous les goûts et aborder de nombreuses situations de handicap. Plus spécifiquement sur la question du casting, la séance de Lecture de scénario du prochain film de Nils Tavernier et la rencontre avec le producteur Philip Boeffard ont été un des grands moments du festival. Les gens ont vraiment pris la parole et nous avons pu écouter quelle était la démarche du producteur pour trouver un acteur en situation de handicap. Cette remarque m'amène à l'enjeu sociétal de placer l'accessibilité du cinéma au centre du débat, en attirant les professionnels de l'industrie cinématographique autant que le grand public. En effet, selon la loi du 11 février 2005 les établissements accueillant du public doivent devenir accessibles d'ici au 1er janvier 2015.

A l'article des attentes on parle souvent au terme d'un festival de sa fréquentation. Avec 1947 spectateurs en 3 jours, une moyenne de 139 spectateurs par séance, cette première édition est vraiment un succès. Nous devons en grande partie ce succès au choix de la gratuité qu'ont fait dès le départ les exploitants, Ken et Romaine Legargeant. A la fois producteur (ARP), impliqués dans nombre de fédérations de cinémas (AFCAE, FNCF) ils sont surtout des Gillocruciens qui aiment leur ville et leur public qui ont mis à disposition de leurs magnifiques salles très modernes et très accessibles durant le festival. De la part d'un exploitant, c'est d'une très grande générosité de permettre cela.

### **Comment s'est élaborée la journée professionnelle sur l'accessibilité ?**

Nous en avons discuté dès le départ avec le CNC et avec le Ministère de la Culture et de la Communication puisque ce festival s'est conçu avec eux, avec la collaboration notamment de Sandrine Sophys Véret, chargée de mission Culture et handicap et qui coordonne, depuis sa création en 2003, la Commission Nationale Culture Handicap. {NDLR : cette commission réunit

autour du Ministre de la Culture, à raison d'une à deux conférences par an, les grandes associations d'usagers en situation de handicap}.

Le programme de la journée était scindé en deux parties : l'une sur l'accessibilité des œuvres, l'autre sur l'accessibilité des salles et des cinémas. Dans le projet initial, nous pensions aborder l'accessibilité de l'audiovisuel dans son ensemble (télévision et cinéma) car la télévision a fait le premier pas d'une offre publique d'œuvres adaptées. En effet, depuis 2010, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a imposé aux chaînes de plus de 2,5 % d'audience de sous-titrer pour les sourds et malentendants tous leurs programmes. Maintenant, la montée en puissance de l'audiodescription se fait sentir, puisque ces mêmes chaînes ont signé en 2009 des contrats d'objectifs et de moyens pour que les films de cinéma qu'elles co-produisent leur soient remis sur un support également audiodécrit. Or, l'offre en salles, pour l'instant, ne suit pas. Nous avons donc décidé qu'il était plus opportun de n'aborder que l'offre de cinéma accessible et les enjeux de 2015.

### **Quel était l'objectif de cette journée, et a-t-il été atteint ?**

L'objectif était double. Il s'agissait de rassembler les professionnels de tous les secteurs de la chaîne cinématographique car ils doivent collaborer pour rendre les films accessibles et aussi favoriser l'information des publics sur les offres accessibles en salle. Nous voulions pouvoir identifier s'il existe une volonté et une sensibilité des exploitants sur l'accessibilité, s'ils collaborent avec les associations. Nous devions repérer quels étaient les blocages ou les difficultés qui empêchaient la mise en œuvre de l'accessibilité pour tous.

Le principal objectif, identifier ce qui bloque, a été atteint : au delà des obstacles matériels et architecturaux à l'accessibilité du bâti, des problèmes de financement de l'achat de casques sans fil pour l'audiodescription, il y a encore beaucoup à faire pour que les initiatives, lorsqu'elles existent, soient bien annoncées. Un exploitant de cinéma de Montpellier est venu témoigner de son expérience : il organise tous les mois des séances sous-titrées sourds et malentendants or il nous a expliqué qu'il n'était quasiment jamais informé par les distributeurs si tel ou tel film était sous-titré sur la copie numérique, du nombre de copies adaptées etc... Des distributeurs, présents à cette journée, ont pu constater ce manque d'information, capital dans la chaîne du travail. De fait, ils annoncent quelles sont les copies adaptées mais seulement via des sites créés par les associations de sourds... Les grands médias comme *Allo ciné* ne disent rien sur l'accessibilité des programmes et séances, car ils ne disposent pas encore de signalétique adaptée etc...

### **Cette journée professionnelle a-t-elle pu faire avancer les choses ?**

Des distributeurs importants comme Pathé et Gaumont ont fait preuve de leurs motivations pour rendre un plus grand nombre de copies et de salles accessibles d'ici à 2015. De même, des techniciens et des prestataires audiovisuels (adaptateurs pour Titra Film, Mfptv, et des indépendants comme

Cinécim et St2l) présents ont pu exprimer leurs problématiques, tout comme les associations de personnes handicapées, surtout les représentants d'usagers sourds ou à mobilité réduite (AFIDEO, l'APF ), qui ont fait de vraies revendications. Les exploitants étaient à l'écoute car il s'agit de leur public. Si j'ai un regret à formuler, il concerne l'absence d'un certain nombre de producteurs et de distributeurs, notamment ceux qui font un travail extraordinaire pour le cinéma d'auteur et les films dits fragiles économiquement. Certains n'ont pas pu faire le déplacement, et nous pouvons le constater en préparant un festival comme celui ci, ils ont du mal à exister économiquement et à mesurer l'intérêt de produire des adaptations. Quel marché cela représente-t-il ? Y a-t-il réellement une demande ? Il faut donc continuer ce chantier, mettre en place de nouvelles rencontres sur ce thème, en consacrant plus de temps à chacun des aspects et handicaps traités. Et pour pallier le problème de déplacement, l'idéal serait d'organiser, de manière régulière, ces rencontres pour les exploitants et les festivals dans différentes régions de France.

### **As-tu découvert des réalités que tu n'avais pas envisagées ?**

Depuis 2003 Retour d'Image est un bon poste d'observation du développement de l'accessibilité du cinéma concernant tous les handicaps. Grâce à cette journée professionnelle, des rencontres vraiment stimulantes ont eu lieu avec des acteurs indépendants œuvrant pour l'accessibilité dans différentes régions. Ils ont exprimé leur besoin d'outils et la nécessité de créer un réseau. A Retour d'Image, nous sommes régulièrement contactés par des exploitants et des municipalités qui cherchent des informations pour mettre en œuvre des séances accessibles et très souvent ils ne se connaissent pas toujours entre eux ! Le festival a suffisamment fait parler de lui dans les milieux concernés pour que ceux qui ne pouvaient venir nous contactent par la suite. Nous voulons mettre en place des outils qui permettent un vrai relais entre les producteurs, les distributeurs, les exploitants, les acteurs de la médiation culturelle et de l'éducation à l'image, et les publics.

Mais ma vraie découverte concerne directement les femmes et les hommes de Vendée, extrêmement impliqués dans l'action en faveur des personnes handicapées, avec surtout le formidable tissu associatif de la ville de Saint Gilles Croix de vie elle-même. Roselyne Bachelot et le conseiller cinéma de Frédéric Mitterrand en 2011, François Hurard, ne se sont pas trompés en désignant cette ville comme un lieu d'accueil idéal pour faire de ce festival un festival vivant au niveau local. Le porte parole de ce monde associatif était Guillaume Bossard, de l'association Accessvie, qui vient du monde du sport et conseille la ville en matière d'accessibilité. Il a mobilisé 50 bénévoles issus de cinq associations différentes. La convivialité de la ville et de la municipalité ont dépassé tout ce que je pouvais imaginer. Cette façon positive d'aborder le handicap, avec les personnes handicapées elles-mêmes qui souvent dirigent les associations est ce qui nous a le plus touché au sein de l'équipe.

Ainsi à l'AVH de Vendée, le président, M. Guilbot, et le conseiller en matière d'accessibilité aux non voyants de la ville de St Gilles, M. Jauffrit, sont des professionnels non voyants.

Les auxiliaires des aveugles et « A pieds et à Pattes », qui ont animé le festival, ont aussi fait venir des spectateurs qui profitaient de l'audiodescription pour la première fois de leur vie.

### **Justement, qu'est-ce qui t'a le plus ému ou du moins troublé ?**

Je me souviens de personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique, vivant en foyer, qui étaient très participantes lors de débats. C'était très beau à voir. On dit souvent que les publics qui ont des handicaps cognitifs n'aiment pas débattre, or ce n'est pas forcément vrai, ce festival nous a prouvé le contraire à maintes reprises. Cela dépend vraiment comment la rencontre et l'échange sont abordés. La thématique "cinéma et handicap" peut faire peur à priori, mais une fois sur place, le rire, le plaisir et l'émotion ont vraiment été possibles, grâce aux films. Bravo à l'équipe de programmation d'avoir réussi cela et à tous les bénévoles cinéphiles et touchés par un handicap que nous avons mobilisés pour visionner les films avant le festival. L'équilibre était atteint. C'est un concept qui marche. Pour finir, je voudrais ajouter que ce qui m'a le plus émue, c'est la grande générosité et la grande mobilisation de la ville. Les bénévoles nous ont parlé le dernier soir du plaisir que cet événement leur avait procuré.

### **Selon toi, comment peut-on améliorer l'offre culturelle pour le public ?**

Concernant le handicap sensoriel, il faudrait que les audiodescriptions et les sous-titrages produits pour la télévision, maintenant que c'est obligatoire, soient systématiquement intégrés dans les copies numériques des films qui sortent en salle, sur les dvd et dans la VOD. Ce n'est hélas pas encore le cas et c'est vraiment absurde. J'espère que les mesures d'aide à l'accessibilité du cinéma annoncées par le CNC vont servir à cela durant les trois prochaines années. Sur le terrain de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, plus coûteuse à mettre en œuvre et parfois impossible dans les bâtiments anciens aux formes alambiquées, c'est bien plus difficile. Car le problème pour accéder au film que l'on voudrait voir en salle est aussi celui des transports et celui de l'information : Où se joue le film que je souhaite voir dans une salle adaptée ?

De fait, c'est toute la société qui doit changer. Pareil pour le handicap mental : l'intérêt de vivre ensemble, de partager des loisirs avec ce public là, est trop souvent ignoré. L'action de Ciné-ma différence est particulièrement intéressante car c'est une action de fond, qui sensibilise les exploitants à l'accueil des publics dans de nombreuses régions. La demande des familles de personnes handicapées pour des séances de cinéma accessibles est importante. Les personnes handicapées ne sont plus invisibles et absentes des cinémas.

En termes de communication, un enjeu d'une très grande importance, il s'agirait de faire apparaître la signalétique d'accessibilité pour toute offre

culturelle dans tous les sites et les journaux, et pas seulement dans ceux dédiés au handicap. Arrêtons cette discrimination, nous sommes tous concernés. C'est cela que nous voulons voir changer : il faut banaliser cette information, dans toute la chaîne de la communication et ne plus entendre encore en 2015 des excuses du type que cela prend trop de place ou que c'est vraiment trop compliqué pour eux de vérifier...C'est un effort, pas si difficile que cela, et qui leur serait de fait très bénéfique...

### **Concrètement, et aussi philosophiquement, que peut bien signifier « un autre regard » ?**

Accepter que nous sommes tous citoyens, avec un droit de cité à part entière. Au niveau de la programmation, on a pu constater que le grand tabou qui est en train de tomber, c'est celui de la liberté sexuelle des personnes handicapées. De nombreux films abordent cette réalité depuis trois ans, de tous genres et de tous formats. C'est devenu le sujet du moment.

### **Existe-t-il selon toi des limites à la perception ?**

Deux personnes ne perçoivent pas une œuvre de la même façon. Nul besoin de mettre en présence des non voyants et des sourds pour constater cela. Les écarts sont plus ou moins grands. Une de nos intervenantes, Marie Diagne, mène avec une association en région parisienne des ateliers de programmation de cinéma avec de jeunes autistes. Elle a découvert une perception hypersensible aux enjeux artistiques des films chez certains participants de ces ateliers, que leurs éducateurs n'auraient jamais imaginé. Il n'est pas question d'aplanir les différences, ce serait terrible et totalitaire même d'y aspirer ! Il s'agit en revanche de leur permettre de coexister, dans la société, dans la salle de cinéma, et les cinéastes eux-mêmes qui se sont toujours intéressés à la différence, ouvrent la voie.

### **Est-ce que les cinéastes et les auteurs doivent, selon toi, être sensibilisés à cette notion de perception et d'accessibilité et dès lors comment l'envisages-tu ?**

Dès lors que l'on souhaite rassembler les spectateurs autour d'une même œuvre, il faut réfléchir ensemble en termes artistiques. Lors de la journée professionnelle, nous avons débattu de l'impact visuel du sous-titrage sourds malentendants - effectué selon certains codes couleurs et placements - sur la perception de l'image d'un film dans la salle de cinéma. Oui, à mon avis il faut en parler avec les cinéastes, sur les choix qui se font pour la télévision pour de bonnes raisons, qui se négocient différemment au cinéma, pour de bonnes raisons également.

## **Cinéma et handicap, réellement ? Comment faire l'articulation avec la communauté sourde ?**

Retour d'image a, dès ses débuts en 2003, eu des adhérents et des membres actifs sourds qui participent aux choix des films programmés. Ainsi Monica Companys, comédienne sourde, est venue faire une performance très remarquée lors de la lecture du scénario original du prochain film de Nils Tavernier, samedi 31 mars à Saint Gilles Croix de Vie,

Nous avons toujours mis du sous-titrage sur les films en français autant que sur les films en VO et, à l'occasion du festival Un Autre Regard, nous avons fait autant que possible, des sous-titres VSM (version sourds et malentendants) avec codes couleurs, placés sous les personnages qui parlent.

De plus, à l'image d'ADITUS, nous voulions tout faire concernant l'accessibilité des débats : ils étaient eux aussi sous-titrés en direct, la traduction en langue des signes était assurée, il y avait la boucle magnétique, etc... Il fallait que ces efforts en valent la peine et l'un des gros enjeux de ce nouveau festival, de par sa situation géographique, était d'attirer la communauté sourde qui s'exprime en langue des signes pour qu'elle puisse profiter de toutes ces mesures. Il se trouvait que nos interlocuteurs, au niveau de l'organisation et du tissu associatif de la ville, ne connaissaient pas vraiment celle-ci. Nous étions face à une grande inconnue. Le pari a été gagné en plusieurs étapes.

Tout d'abord, trois mois avant le festival Hélène Champroux, membre active sourde de notre comité de programmation et apprentie cinéaste, a réalisé une vidéo en langue des signes pour le site internet résumant les enjeux du festival. Dès la mise en ligne de cette vidéo elle a pu ensuite contacter les réseaux associatifs et sociaux de toute la région des Pays de la Loire, en attirant notamment l'attention sur cette vidéo et, pour les personnes malentendantes, sur la boucle magnétique et le projet de sous-titrer en direct les débats.

Ensuite, nous avons pu avoir pour marraine du festival Sophie Vouzelaud. Lors de la conférence de presse au Ministère de la Culture, le 9 mars 2012, son engagement nous a été précieux, plus encore lorsque nous avons eu le plaisir de programmer *Du silence à la lumière* de Tessa Racine, un délicat portrait sur elle. Sa présence et sa générosité lors du festival a permis une réelle rencontre et mixité des publics à l'occasion de cette belle séance..

Enfin, ce fut la possibilité de programmer un long métrage inédit en France et très attendu dans la communauté sourde : *The Hammer*, de Oren Kaplan, et ce grâce au mécénat de Pro BTP retraites pour traduire le film en français avec sous-titres VSM, avec l'audiodescription. Sandrine Hermann, directrice de collection du magazine de France 5 *L'œil et la main* nous a accompagnés pour co-animer la présentation de ce film à mes côtés. Cinéphile, engagée et très enthousiaste, elle a mobilisé également beaucoup de monde. En outre, lors d'une conférence de presse à Saint Gilles qui s'est tenu moins de deux semaines avant le festival, de nombreux spectateurs vendéens sourds parlant la langue des signes étaient présents. Le bouche à oreille qui est plutôt des « mains aux yeux », a extrêmement bien fonctionné. Le travail des interprètes,

Véronique Savary, de La Roche sur Yon, et Jean-Luc Gaudin, d'Angers, ceux qui en direct de Saint Maur des Fossés assuraient la télétransmission et de l'entreprise partenaire TADEO a permis en direct pour le public de vivre une expérience unique de partage. Je me souviendrai toujours des jeunes spectateurs, notamment les scolaires, mais aussi les adultes qui, spontanément, se sont saisis de ces moyens de transmission afin de comprendre ce qui est en jeu pour celles et ceux qui ne peuvent ni voir ni entendre. C'est aussi cette articulation qui a eu lieu, pour tout le monde.

Le numérique est une chance pour le public sourd, car grâce à cette révolution technique qui est en marche, ce public commence à bénéficier d'un nombre croissant de films en sortie nationale sous-titrés, mais aussi progressivement, de films du patrimoine sous-titrés. Pathé Cinéma a annoncé que la copie remasterisée *Les Enfants du Paradis* de Marcel Carné contenait la VSM et l'audiodescription. Nous pouvons espérer que le plan de numérisation des films de patrimoine tiendra ses promesses.

Il y a d'autres professionnels qui travaillent sur la question de la transmission du cinéma aux publics sourds, et dans différentes régions. Ainsi, ST2L a mis au point un matériel permettant de sous-titrer en virtuel et en VSM des inédits, ce qui a permis d'assurer l'inclusion de ce public dans le cadre du festival des cinémas d'Amérique Latine de Toulouse. Ce système avait été mis au point et expérimenté depuis 2 ans au Festival de Douarnenez. Des cinémathèques peuvent y faire appel. Parallèlement, le festival du film de Lille a sous-titré cette année la copie de *L'enfance nue* de Maurice Pialat.

Au-delà des événementiels et des festivals que nous menons, l'objectif et l'utilité de Retour d'Image doit être, désormais, de contribuer au développement des outils d'information qui manquent, pour une meilleure diffusion des œuvres adaptées.